De: **Service de presse CFF** presse@cff.ch
Objet: Communiqué CFF - «Nous voulons que ce train soit un succès»
Date: 11 février 2019 à 14:00
À: daniel.mange@epfl.ch

Sollte diese E-Mail nicht einwandfrei zu lesen sein, klicken Sie hier.

11.02.2019

SBB CFF FFS

BOMBARDIER SBB CFF FFS

«Nous voulons que ce train soit un succès»

Andreas Meyer, CEO des CFF, et Laurent Troger, de Bombardier Transportation, ont répondu aujourd'hui aux questions de la commission des transports du Conseil national relatives à l'introduction du nouveau train duplex pour le trafic grandes lignes. Ensemble, ces deux entreprises travaillent d'arrache-pied à la résolution des problèmes techniques et à l'amélioration de la fiabilité de ces trains. Les CFF et Bombardier mettent tout en œuvre pour que ce dernier puisse circuler dès que possible sur l'axe est-ouest du réseau ferroviaire suisse.

Les CFF et Bombardier regrettent la situation actuelle et présentent leurs excuses aux voyageurs pour les défauts de stabilité des nouveaux trains. La situation actuelle est difficile non seulement pour les voyageurs, mais aussi pour le personnel et pour les équipes de projet.

Andreas Meyer et Laurent Troger affirment que l'objectif principal est de surmonter ensemble la difficile phase d'introduction du nouveau train, aussi rapidement que possible: «Nous voulons que le train duplex TGL soit un succès. Il faudra encore du temps jusqu'à ce que ce train réponde en tous points aux attentes élevées de la

clientèle suisse. Nous mettons tout en œuvre pour que cela arrive aussi rapidement que possible. Il y a encore des questions d'ordre commercial en suspens. Nous les tirerons au clair ultérieurement.»

Mise en service dès que possible

Les CFF sont actuellement en possession de 12 véhicules: quatre InterCity 200 sur vingt-trois, cinq InterRegio 200 sur trente et trois InterRegio 100 sur neuf. Ils circulent comme InterRegio sur les lignes Zurich–Coire via Saint-Gall et Zurich–Bâle (IR13/37). Les CFF reprendront d'autres trains dès qu'ils auront la stabilité requise pour une mise en service régulière et que les dérangements seront ramenés à un niveau acceptable pour l'exploitation. Andreas Meyer et Laurent Troger soulignent qu'ils travaillent d'arrache-pied afin que le nouveau train duplex soit mis en service dès que possible sur la ligne IC 1 entre Genève-Aéroport et Saint-Gall.

Mesures d'amélioration

La mise en service de nouveaux trains est toujours complexe et a déjà, par le passé, entraîné des restrictions. Ce qui complique ce projet, c'est que la production de ces trains accuse d'importants retards aux causes diverses. Le temps disponible pour la mise en service s'en est trouvé réduit d'autant.

Un suivi intensif de l'exploitation régulière par les CFF et Bombardier a permis d'identifier les sources d'erreur les plus fréquentes. Les dérangements aux portes, les erreurs de logiciel et de technique de commande, les problèmes de traction, de moteur et de compresseur sont la cause de plus des trois quarts des dérangements et suppressions de trains.
Comme mesure immédiate, des techniciens de Bombardier et des mécaniciens de locomotive CFF expérimentés se tiennent à bord des trains depuis la mi-décembre 2018 afin de renforcer leur disponibilité. Le personnel des trains a été renforcé en raison des dérangements aux portes.

Les spécialistes des CFF et de Bombardier échangent quotidiennement afin d'analyser le fonctionnement des trains mis en circulation. À la fin janvier, un nouveau logiciel de commande des portes a été installé à bord. De plus, les CFF et Bombardier ont décidé d'effectuer une maintenance spéciale des portes jusqu'à la mi-mars 2019, et de poursuivre l'optimisation des logiciels embarqués jusqu'en avril/mai 2019. Cela permettra de renforcer progressivement la fiabilité des véhicules. En parallèle, Bombardier prend des mesures en vue d'améliorer le confort de roulement.

Recours sans effet suspensif

Le recours soumis en janvier par Inclusion Handicap contre la décision du Tribunal administratif fédéral n'a pas d'effet suspensif. Les véhicules pourront continuer d'être utilisés aux conditions définies par l'autorisation de circuler.

Comme c'est l'usage dans de tels marchés, les CFF ont convenu avec Bombardier de pénalités dues aux retards de livraison. Les parties ont convenu de la confidentialité du montant des pénalités conventionnelles prévues par le contrat, comme c'est l'usage pour tous les marchés publics. Jusque-là, les CFF ont versé à titre d'acompte environ un tiers du prix global, assorti de garanties bancaires.

DuplexTGL: plus spacieux, plus lumineux et plus attrayant

Avec ses 1300 places assises au maximum, le nouveau train duplex pour le trafic grandes lignes offre davantage de capacités. Il présente un aménagement intérieur clair et spacieux, des prises à chaque place assise en 1re et 2e classes, des compartiments et des toilettes accessibles en fauteuil roulant, des WC dotés de tables à langer ainsi que des emplacements pour poussettes et vélos dans tout le train. Les voitures étanches à la pression permettront de réduire la pression dans les oreilles lors de croisements de trains à vitesse élevée.

Lien vers le dossier sur cff.ch (y.c rapport CFF)

Service de presse CFF
051 220 43 43
presse@cff.ch

Service de presse Bombardier
079 476 51 15
ext.andreas.bonifazi@rail.bombardier.com

Impressum

CFF SA
Communication
Service de presse
Place de la Gare 9, 1003 Lausanne
Ligne directe +41 (0)51 220 43 43
presse@cff.ch / www.cff.ch

Vous trouvez tous nos communiqués de presse sur www.cff.ch/communiques

Désabonnement aux informations des CFF aux médias

Modifier les paramètres de l'abonnement